BILAN
SYNTHÈSE
ÉTUDE
SONDAGE
STATISTIQUES
ANALYSE
RAPPORT
AVIS
RÉSUMÉ
ENQUÊTE
RECHERCHE

Québec

103-01647/

LES DÉPENSES PUBLIQUES EN MATIÈRE DE CULTURE ET DE COMMUNICATIONS AU QUÉBEC

Ministère de la Culture et des Communications
Direction de la recherche et de la statistique
Septembre 1999

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 1999
ISBN : 2-550-34870-2

Recherche et rédaction :
Céline Baillargeon
Rosaire Garon
Anne Gauthier

Supervision :
Micheline Boivin

Collaboration à la recherche documentaire :
Michel Gagné, bibliothécaire

Mise en page et correction :
Micheline Collin

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES GRAPHIQUES 7

LISTE DES TABLEAUX 9

INTRODUCTION 11

LES DÉPENSES PUBLIQUES AU TITRE DE LA CULTURE 1992-1993 À 1996-1997 13

LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS 17

Les crédits affectés au ministère de la Culture et des Communications 17

Les dépenses de transfert du ministère de la Culture et des Communications 18

LES PRÉVISIONS DE DÉPENSES CULTURELLES DES MUNICIPALITÉS LOCALES 1998 21

RÉSULTATS 22

Les prévisions des dépenses dans les régions administratives 22

Les prévisions de dépenses culturelles des régions métropolitaines de recensement (RMR) en 1998 23

Les prévisions de dépenses des villes centrales des RMR en 1998 24

LES DÉPENSES PUBLIQUES POUR LA CULTURE DANS DIFFÉRENTS PAYS 25

Le niveau des dépenses publiques 26

La répartition des dépenses entre les paliers de gouvernement 28

Le Québec et la France 29

ANNEXE – TABLEAUX STATISTIQUES 33

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique I – Dépenses per capita du gouvernement fédéral, avec la radiotélédiffusion, au Québec et en Ontario de 1992-1993 à 1996-1997 13

Graphique II – Dépenses per capita du gouvernement fédéral, sans la radiotélédiffusion, au Québec et en Ontario de 1992-1993 à 1996-1997 14

Graphique III – Dépenses per capita des gouvernements du Québec et de l'Ontario, avec la radiotélédiffusion, au titre de la culture en 1996-1997 14

Graphique IV – Dépenses totales per capita des trois paliers de gouvernement au Québec et en Ontario de 1992-1993 à 1996-1997 15

Graphique V – Répartition des dépenses totales, avec la radiotélédiffusion, des trois paliers de gouvernement au Québec en 1996-1997 (000 $) 15

Graphique VI – Répartition des dépenses, sans la radiotélédiffusion, des trois paliers de gouvernement au Québec en 1996-1997 (000 $) 16

Graphique VII – Dépenses per capita pour la culture et les communications, sans la radio et la télévision 27

Graphique VIII – Dépenses publiques per capita pour la culture et les communications, incluant la radio et la télévision 28

Graphique IX – Répartition des dépenses publiques pour la culture, sans la radio et la télévision 29

Graphique X – Dépenses culturelles publiques per capita pour le fonctionnement et l'investissement au Québec et en France 30

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 – Crédits accordés au ministère de la Culture et des Communications de 1975-1976 à 1998-1999 17

Tableau 2 – Dépenses de transfert du ministère de la Culture et des Communications de 1993-1994 à 1997-1998 18

Tableau 3 – Répartition des dépenses de transfert et dépenses per capita en 1997-1998 19

Tableau 4 – Prévisions de dépenses culturelles dans les régions administratives en 1998 22

Tableau 5 – Prévisions de dépenses culturelles des régions métropolitaines de recensement en 1998 23

Tableau 6 – Prévisions de dépenses culturelles des villes centrales en 1998 24

Tableau 7 – Répartition des dépenses publiques pour la culture au Québec et en France 31

INTRODUCTION

Le présent document contient une foule d'informations statistiques sur les dépenses publiques en matière de culture et de communications au Québec. Vous y constaterez rapidement que le financement public forme un univers multiple de telle sorte qu'il vaudrait mieux parler **des** financements publics plutôt que **du** financement public de la culture.

En effet, les réformes administratives des dernières années ont profondément modifié le rôle des administrations publiques et l'étendue de leurs actions. Il en est ainsi du rôle joué par le ministère de la Culture et des Communications dont on pourra constater la variété des domaines d'intervention (section sur le ministère de la Culture et des Communications). On sait que plusieurs paliers de gouvernement se partagent depuis longtemps la responsabilité de soutenir la culture mais l'importance des dépenses relatives de chacune a changé avec les années (section dépenses publiques).

On doit prendre acte aussi du rôle capital des municipalités en matière de culture. On connaît, bien sûr, le réseau des bibliothèques publiques mais la mise en valeur du patrimoine et l'essor des activités culturelles locales, qui sont souvent le fait d'amateurs très intéressés, dépendent en grande partie de l'action des villes (section sur les prévisions de dépenses culturelles des municipalités).

Il reste que, parmi les pays occidentaux, le Québec est l'une des sociétés où l'administration locale est la moins présente dans le financement des arts et de la culture (voir la section sur les dépenses culturelles dans d'autres pays). Par contre, les fonds provenant du gouvernement provincial ont un poids relatif beaucoup plus important qu'ailleurs. La comparaison avec d'autres pays est, à ce titre, riche d'enseignements moins parce qu'elle nous propose un étalon de mesure précis que parce que nous pouvons y voir la multiplicité des modèles d'intervention et du sens que nous donnons au mot « culture » à travers le monde.

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

Micromedia
ProQuest

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

LES DÉPENSES PUBLIQUES AU TITRE DE LA CULTURE
1992-1993 À 1996-1997

CÉLINE BAILLARGEON

Dans cette section, l'ensemble des dépenses publiques faites au Québec (provincial, fédéral et municipal) sont incluses et elles sont comparées avec celles de l'Ontario et de l'ensemble du Canada. Les informations proviennent de l'enquête annuelle de Statistique Canada sur les dépenses publiques au titre de la culture.

Statistique Canada recense annuellement tous les ministères et organismes des échelons fédéral, provincial et territorial relativement à leurs dépenses culturelles. Un échantillon sert à estimer les dépenses municipales. Trois catégories de dépenses sont incluses : les dépenses de fonctionnement, les dépenses d'investissement et les subventions et contributions. Les dépenses relatives aux parcs naturels et provinciaux et aux bibliothèques scolaires ont été exclues des données fédérales.

Graphique I – Dépenses per capita du gouvernement fédéral, avec la radiotélédiffusion, au Québec et en Ontario de 1992-1993 à 1996-1997

- En 1996-1997, les dépenses du gouvernement fédéral au Québec avec la radiotélédiffusion sont de 114,28 $ per capita et de 105,15 $ pour l'Ontario.

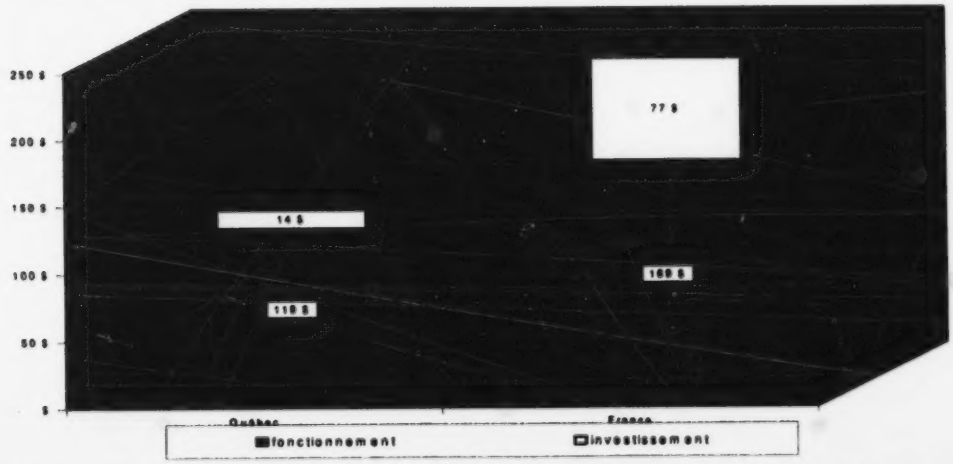

Source : Compilation spéciale à partir de STATISTIQUE CANADA. *Dépenses publiques au titre de la culture*, catalogue 87F0001XPB, pour les années correspondantes, MCC, DRS.

LES DÉPENSES PUBLIQUES AU TITRE DE LA CULTURE
1992-1993 À 1996-1997

CÉLINE BAILLARGEON

Dans cette section, l'ensemble des dépenses publiques faites au Québec (provincial, fédéral et municipal) sont incluses et elles sont comparées avec celles de l'Ontario et de l'ensemble du Canada. Les informations proviennent de l'enquête annuelle de Statistique Canada sur les dépenses publiques au titre de la culture.

Statistique Canada recense annuellement tous les ministères et organismes des échelons fédéral, provincial et territorial relativement à leurs dépenses culturelles. Un échantillon sert à estimer les dépenses municipales. Trois catégories de dépenses sont incluses : les dépenses de fonctionnement, les dépenses d'investissement et les subventions et contributions. Les dépenses relatives aux parcs naturels et provinciaux et aux bibliothèques scolaires ont été exclues des données fédérales.

Graphique I – Dépenses per capita du gouvernement fédéral, avec la radiotélédiffusion, au Québec et en Ontario de 1992-1993 à 1996-1997

- En 1996-1997, les dépenses du gouvernement fédéral au Québec avec la radiotélédiffusion sont de 114,28 $ per capita et de 105,15 $ pour l'Ontario.

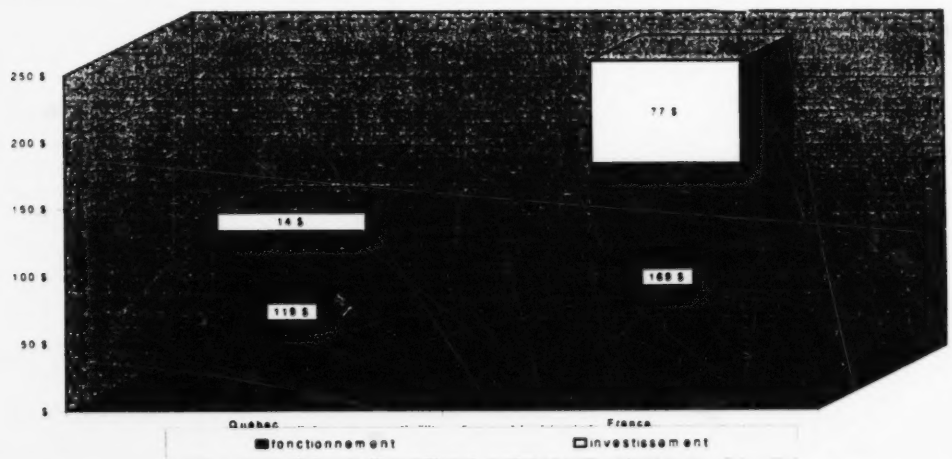

Source : Compilation spéciale à partir de STATISTIQUE CANADA. *Dépenses publiques au titre de la culture*, catalogue 87F0001XPB, pour les années correspondantes, MCC, DRS.

Graphique II – Dépenses per capita du gouvernement fédéral, sans la radiotélédiffusion, au Québec et en Ontario de 1992-1993 à 1996-1997

- En 1992-1993, les dépenses, sans la radiotélédiffusion, du gouvernement fédéral au Québec étaient de 55,09 $ per capita comparativement à 48,22 $ en 1996-1997.

- Pour l'Ontario, les dépenses par personne étaient tout près de 36 $ en 1992-1993 comparativement à environ 39 $ en 1996-1997.

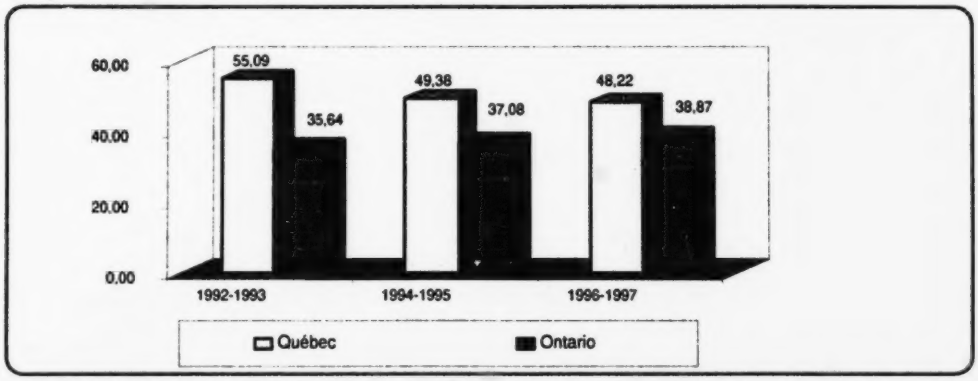

Source : Compilation spéciale à partir de STATISTIQUE CANADA. *Dépenses publiques au titre de la culture*, catalogue 87F0001XPB, pour les années correspondantes, MCC, DRS.

Graphique III – Dépenses per capita des gouvernements du Québec et de l'Ontario, avec la radiotélédiffusion, au titre de la culture en 1996-1997

- En 1996-1997, le Québec accorde 65,49 $ per capita comparativement à 26,68 $ en Ontario.

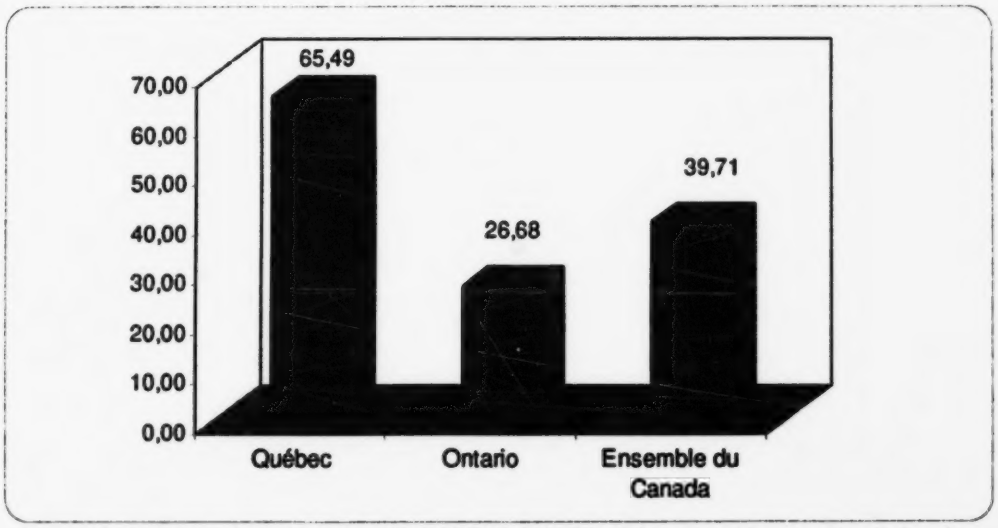

Source : Compilation spéciale à partir de STATISTIQUE CANADA. *Dépenses publiques au titre de la culture, catalogue 87F0001XPB, pour les années correspondantes*, MCC, DRS.

Graphique IV – Dépenses totales per capita des trois paliers de gouvernement au Québec et en Ontario de 1992-1993 à 1996-1997

- En 1996-1997, les dépenses totales des gouvernements fédéral, provincial et municipaux au Québec étaient de 213,59 $ par personne comparativement à 224,79 $ en 1992-1993.

- Pour l'Ontario, les dépenses per capita étaient de 202,26 $ en 1992-1993 comparativement à environ 188 $ en 1996-1997.

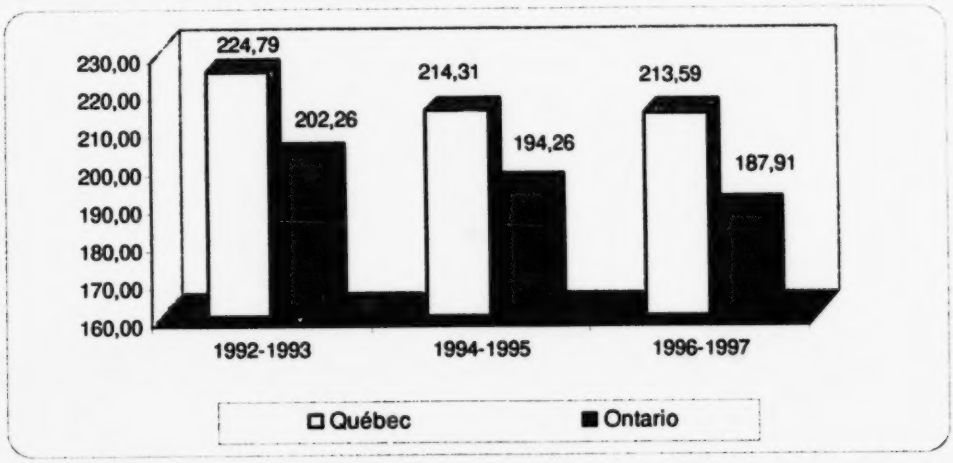

Source : Compilation spéciale à partir de STATISTIQUE CANADA. *Dépenses publiques au titre de la culture*, catalogue 87F0001XPB, pour les années correspondantes, MCC, DRS.

Graphique V – Répartition des dépenses totales, avec la radiotélédiffusion, des trois paliers de gouvernement au Québec en 1996-1997 (000 $)

- Les dépenses totales des trois paliers de gouvernement au Québec en 1996-1997 sont de 1,5 milliard de dollars. Elles sont réparties de la façon suivante : 467,5 M$ pour le gouvernement provincial, 815,8 M$ pour le gouvernement fédéral et 241,4 M$ pour l'administration municipale, ce qui correspond à 213,59 $ per capita.

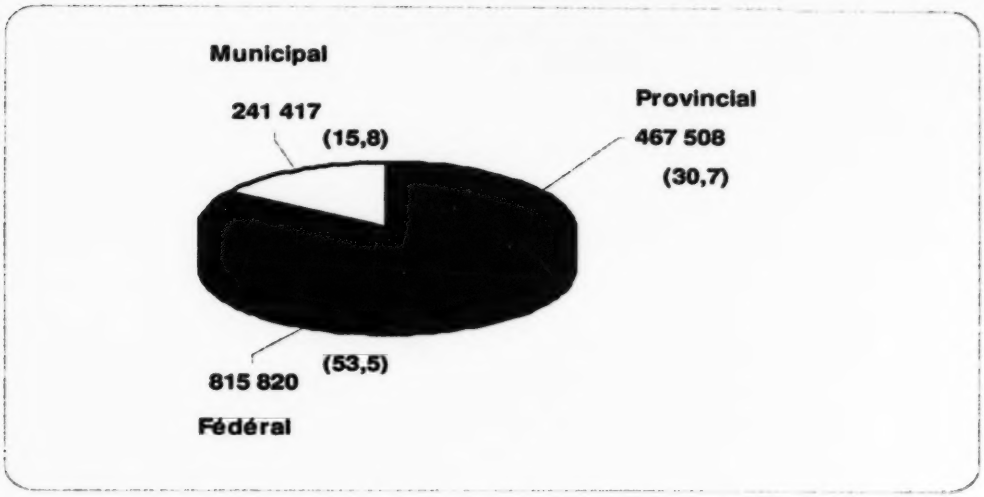

Source : Compilation spéciale à partir de STATISTIQUE CANADA. *Dépenses publiques au titre de la culture, catalogue 87F0001XPB, pour les années correspondantes*, MCC, DRS.

Graphique VI – Répartition des dépenses, sans la radiotélédiffusion, des trois paliers de gouvernement au Québec en 1996-1997 (000 $)

- Les dépenses, sans la radiotélédiffusion, des trois paliers de gouvernement au Québec en 1996-1997 sont de 390,5 M$ pour le gouvernement provincial, 344,2 M$ pour le gouvernement fédéral et 241,4 M$ pour l'administration municipale.

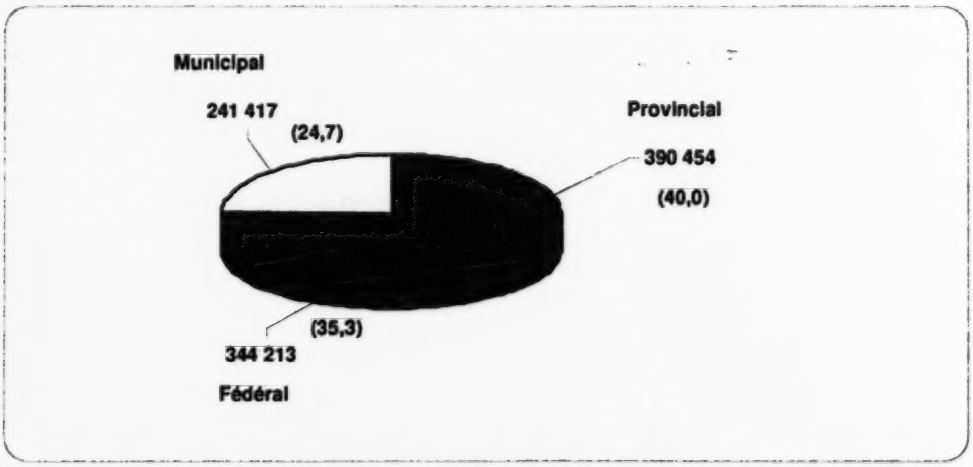

Source : Compilation spéciale à partir de STATISTIQUE CANADA. *Dépenses publiques au titre de la culture, catalogue 87F0001XPB, pour les années correspondantes*, MCC, DRS.

LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS
ANNE GAUTHIER

Les crédits affectés au ministère de la Culture et des Communications

Le gouvernement du Québec a prévu consacrer 1 % de ses dépenses au Ministère au cours de l'année financière 1998-1999. Ce pourcentage fait écho à une revendication bien connue des milieux culturels, qui est d'affecter une part minimale de 1 % des dépenses publiques aux arts et à la culture. On ne peut cependant interpréter les chiffres qui suivent comme une réponse directe à cette demande.

En effet, les responsabilités ministérielles ont été agrandies depuis cinq ans, englobant les communications à partir de 1994-1995 de même que la culture scientifique et technique depuis 1996-1997. La francophonie et le fonds de l'autoroute de l'information ont aussi été intégrés aux activités du Ministère mais ne le seront plus à partir de 1999-2000 Par ailleurs, plusieurs ministères et organismes publics investissent aussi dans les arts et la culture mais leurs dépenses ne sont pas comptabilisées ici alors qu'elles le sont dans les sections précédentes.

Tableau 1 – Crédits accordés au ministère de la Culture et des Communications de 1975-1976 à 1998-1999

ANNÉES	CRÉDITS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS '000 000 $	CRÉDITS GOUVERNEMENTAUX %
1975-1976	39	0,43
1980-1981	100	0,56
1985-1986	178	0,64
1990-1991	260	0,71
1993-1994	329	0,80
1994-1995	398	0,95
1995-1996	399	0,94
1996-1997	434	1,06
1997-1998	426	1,07
1998-1999	423	1,00

Source : *Livre des crédits*. Gouvernement du Québec, Québec. Avant 1994-1995, le ministère de la Culture et celui des Communications étaient séparés. Les crédits présentés pour les années antérieures ne concernent que le ministère de la Culture .

Les dépenses de transfert du ministère de la Culture et des Communications

Plusieurs organismes dépendent directement de la ministre de la culture et des communications pour leur budget. Dans le tableau qui suit, on a inclus le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), les musées d'État, le Grand Théâtre de Québec, la Place des arts de Montréal, la Bibliothèque nationale du Québec, Télé-Québec et la Commission de reconnaissance des associations d'artistes. Mis à part les transferts de fonds nécessaires au fonctionnement et aux versements des subventions de ces organismes, le Ministère gère ses propres programmes de subvention (par exemple : *Étalez votre science* ou encore le *Développement des réseaux et des marchés internationaux*) et certains autres programmes d'aide (par exemple, les ententes avec les villes de Québec et de Montréal) qui s'ajoutent aux programmes du CALQ et de la SODEQ. L'ensemble de ces budgets composent les dépenses de transfert du Ministère, qui figurent aux tableaux suivants.

On peut y constater l'ampleur de l'aide financière accordée au soutien et au développement des arts, de la culture et des communications : elle s'élève à 346 M$ en 1997-1998, soit 46,75 $ per capita. Les dépenses de transfert du MCC ont fortement augmenté au cours des dernières années sous l'impulsion des regroupements et des changements de mission, comme mentionné plus haut.

Tableau 2 – Dépenses de transfert du ministère de la Culture et des Communications de 1993-1994 à 1997-1998

ANNÉES	DÉPENSES 000 $	VARIATION %
1993-1994	258 110,7	
1994-1995	335 498,7	29,98
1995-1996	327 755,6	(2,31)
1996-1997	346 776,4	5,80
1997-1998	346 901,6	0,04

Source : MCC, DRS, *Banque de données sur les dépenses de transfert.*

Le patrimoine, les archives, les musées et les arts de la scène représentent les domaines les plus importants d'intervention du Ministère. Par ailleurs, les transferts s'effectuent dans des domaines beaucoup plus variés que ce n'était le cas auparavant. Ainsi, en 1997-1998, près du quart des dépenses de transfert du Ministère a trait à la culture scientifique et au loisir scientifique ainsi qu'aux communications.

Tableau 3 – Répartition des dépenses de transfert et dépenses per capita en 1997-1998

DOMAINES	TRANSFERT 000 $	PER CAPITA $	%
Patrimoine, archives et musées	92 794	12,50	26,7
Arts visuels et métiers d'art	12 002	1,60	3,5
Arts de la scène	77 135	10,40	22,2
Livre	48 936	6,60	14,1
Audiovisuel	15 720	2,10	4,5
Culture et loisir scientifique et technique	3 629	0,50	1,0
Médias	59 694	8,05	17,2
Télécommunications	310	0,05	0,1
Technologies d'information	9 116	1,25	2,6
Autres (arts et culture)	21 203	2,90	6,1
Autres communications	6 361	0,90	1,8
TOTAL	**346 902**	**46,75**	**100,0**

Source : MCC, DRS, *Banque de données sur les dépenses de transfert* et Statistique Canada, *Annuaire du Canada 1999*, catégorie no. 11-402

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

Micromedia
ProQuest

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

LES PRÉVISIONS DE DÉPENSES CULTURELLES DES MUNICIPALITÉS LOCALES 1998

ROSAIRE GARON

Dans le présent document, les dépenses culturelles des municipalités comprennent les dépenses courantes des municipalités locales, mais excluent les affectations à des fonds et les frais de financement. Les dépenses dont il est question sont celles des municipalités locales seulement et ne comprennent pas celles des autres organismes locaux telles les communautés urbaines et les régies.

Source :

Les données utilisées proviennent du fichier des prévisions budgétaires des organismes municipaux, exercice financier 1998, du ministère des Affaires municipales. Il s'agit du fichier des dépenses par fonction (FICH_O2) dans la version électronique. Suite à l'application de nouvelles directives sur les dépenses culturelles municipales pour l'année 1998, on obtient à partir de cette année-là des données plus près et plus représentatives des dépenses réelles au titre de la culture. L'utilisation des prévisions de dépenses permet d'avoir les données d'une année plus récente que s'il fallait attendre celles des dépenses réelles. L'examen des données des années antérieures indique qu'il n'y a pas de différence significative entre les prévisions et les dépenses réelles.

Définitions

- **Dépenses culturelles**

  On entend par dépenses culturelles celles réalisées pour l'urbanisme, pour la mise en valeur du territoire à l'égard des biens patrimoniaux et pour les activités culturelles. Cette définition déborde légèrement de celle que la comptabilité municipale identifie sous la rubrique des *activités culturelles*, puisqu'elle retient aussi les dépenses effectuées au titre de la mise en valeur des biens patrimoniaux.

- **Dépenses récréatives**

  Les dépenses récréatives comprennent les postes de dépenses de l'administration, des centres communautaires, des patinoires intérieures et extérieures, des piscines, des plages et des ports de plaisance, des parcs et des terrains de jeux, des expositions et des foires, et des autres dépenses récréatives non identifiées ailleurs.

- **Part des dépenses culturelles dans les dépenses d'opérations**

  Le pourcentage des dépenses culturelles par rapport aux dépenses d'opérations est établi sur l'ensemble des dépenses courantes des municipalités, excluant toutefois les frais de financement. Les affectations à des fonds de dépenses sont également exclues de la base de calcul du pourcentage.

LES PRÉVISIONS DE DÉPENSES CULTURELLES DES MUNICIPALITÉS LOCALES 1998

ROSAIRE GARON

Dans le présent document, les dépenses culturelles des municipalités comprennent les dépenses courantes des municipalités locales, mais excluent les affectations à des fonds et les frais de financement. Les dépenses dont il est question sont celles des municipalités locales seulement et ne comprennent pas celles des autres organismes locaux telles les communautés urbaines et les régies.

Source :

Les données utilisées proviennent du fichier des prévisions budgétaires des organismes municipaux, exercice financier 1998, du ministère des Affaires municipales. Il s'agit du fichier des dépenses par fonction (FICH_O2) dans la version électronique. Suite à l'application de nouvelles directives sur les dépenses culturelles municipales pour l'année 1998, on obtient à partir de cette année-là des données plus près et plus représentatives des dépenses réelles au titre de la culture. L'utilisation des prévisions de dépenses permet d'avoir les données d'une année plus récente que s'il fallait attendre celles des dépenses réelles. L'examen des données des années antérieures indique qu'il n'y a pas de différence significative entre les prévisions et les dépenses réelles.

Définitions

- **Dépenses culturelles**

  On entend par dépenses culturelles celles réalisées pour l'urbanisme, pour la mise en valeur du territoire à l'égard des biens patrimoniaux et pour les activités culturelles. Cette définition déborde légèrement de celle que la comptabilité municipale identifie sous la rubrique des *activités culturelles*, puisqu'elle retient aussi les dépenses effectuées au titre de la mise en valeur des biens patrimoniaux.

- **Dépenses récréatives**

  Les dépenses récréatives comprennent les postes de dépenses de l'administration, des centres communautaires, des patinoires intérieures et extérieures, des piscines, des plages et des ports de plaisance, des parcs et des terrains de jeux, des expositions et des foires, et des autres dépenses récréatives non identifiées ailleurs.

- **Part des dépenses culturelles dans les dépenses d'opérations**

  Le pourcentage des dépenses culturelles par rapport aux dépenses d'opérations est établi sur l'ensemble des dépenses courantes des municipalités, excluant toutefois les frais de financement. Les affectations à des fonds de dépenses sont également exclues de la base de calcul du pourcentage.

Résultats

Les prévisions des dépenses dans les régions administratives

- Les municipalités locales prévoyaient dépenser 231,3 M$ en 1998 pour la culture. Cela représente une dépense de 32,50 $ per capita.
- Des disparités importantes existent entre les régions québécoises, tant dans les sommes consacrées à la culture dans son ensemble et aux bibliothèques que dans la part relative des dépenses culturelles dans l'ensemble des dépenses d'opérations des municipalités locales.
- La bibliothèque est habituellement la principale dépense culturelle; elle représente environ 60 % de l'ensemble des dépenses culturelles.
- Les dépenses culturelles équivalent à 3,5 % des dépenses d'opérations des municipalités (frais de financement exclus du calcul).
- Les municipalités prévoyaient dépenser trois fois plus, en moyenne per capita, pour les activités récréatives que pour les activités culturelles.

Tableau 4 – Prévisions de dépenses culturelles dans les régions administratives en 1998

Régions administratives	Prévisions des dépenses culturelles (000 $)	Per capita, dépenses culturelles ($)	Dépenses culturelles / Dépenses opérations (%)	Dépenses bibliothèques / Dépenses culturelles (%)	Per capita, dépenses récréatives ($)
Bas–St-Laurent	4 316,0	20,95	3,2	51,8	62.25
Saguenay–Lac-St-Jean	8 811,5	30,93	3,6	42,7	84,09
Québec	21 972,2	34,70	3,5	52,6	90,22
Mauricie	5 703,8	22,03	3,2	57,7	57,17
Estrie	6 485,3	23,29	2,1	57,6	62,54
Montréal	86 092,8	48,48	3,5	63,5	160,42
Outaouais	10 076,0	32,91	3,6	51,2	76,99
Abitibi-Témiscamingue	5 608,1	36,93	5,2	22,9	70,28
Côte-Nord	4 147,3	42,94	4,0	44,2	132,80
Nord-du-Québec	525,8	19,10	1,0	66,8	221,87
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1 513,7	14,63	2,4	41,8	63,72
Chaudière-Appalaches	6 544,5	17,20	2,7	62,3	63,28
Laval	10 211,3	30,91	3,7	73,2	73,13
Lanaudière	9 746,6	26,08	3,8	60,2	59,07
Laurentides	13 208,9	30,51	4,1	57,7	64,75
Montérégie	31 009,5	24,69	3,5	61,4	71,42
Centre-du-Québec	5 303,7	24,71	4,0	59,6	47,01
TOTAL	**231 276,9**	**32,52**	**3,4**	**58,7**	**94,07**

Source : Compilation spéciale à partir du fichier des dépenses du MAM, 1998. MCC, DRS.

Les prévisions de dépenses culturelles des régions métropolitaines de recensement (RMR) en 1998

- Les régions métropolitaines de recensement (RMR) – agglomérations urbaines de 100 000 habitants et plus – prévoyaient dépenser 183,5 M$ en 1998 pour la culture Cela représente une dépense de 39,00 $ per capita, ce qui est 20 % de plus que le per capita moyen de l'ensemble du Québec.

- Les RMR de Sherbrooke et de Trois-Rivières se démarquent par un plus faible per capita consacré à la culture. Celui-ci est d'environ 20 % inférieur (8,50 $ environ) de celui de l'ensemble des RMR.

- La part des dépenses culturelles dans l'ensemble des dépenses d'opérations (frais de financement exclus) est la plus faible dans la RMR de Sherbrooke (2,3 %), alors qu'elle est la plus élevée dans la RMR de Chicoutimi (4,4 %).

- Près des deux tiers des dépenses culturelles vont aux bibliothèques dans les municipalités de la RMR de Montréal. Les bibliothèques ont une importance moindre dans les autres RMR, notamment dans celles de Chicoutimi où les autres dépenses culturelles occupent une part plus importante; ceci explique pourquoi la dépense pour les bibliothèques n'est que de 36,4 % des dépenses culturelles.

- Les municipalités de la RMR de Montréal prévoyaient dépenser trois fois plus, en moyenne per capita, pour leurs activités récréatives (120,23 $) que pour leurs activités culturelles (40,30 $). Dans les autres RMR, la dépense per capita pour les activités récréatives est plutôt d'environ 2.2 fois celle des activités culturelles.

Tableau 5 – Prévisions de dépenses culturelles des régions métropolitaines de recensement en 1998

Régions métropolitaines de recensement	Prévisions de dépenses culturelles (000 $)	Per capita, dépenses culturelles ($)	Dépenses culturelles / Dépenses opérations (%)	Dépenses bibliothèques / Dépenses culturelles (%)	Per capita, dépenses récréatives ($)
Chicoutimi	6 587,0	41,05	4,4	36,4	91,41
Québec	24 800,2	36,93	3,8	54,8	90,77
Sherbrooke	4 500,7	30,54	2,3	55,4	65,74
Trois-Rivières	4 229,4	30,25	4,1	54,3	57,93
Montréal	134 102,4	40,30	3,7	63,7	120,23
Hull	9 285,8	37,58	4,0	49,4	83,39
TOTAL	**183 505,5**	**39,09**	**3,7**	**60,4**	**109,52**

Source : Compilation spéciale à partir du fichier des dépenses du MAM, 1998. MCC, DRS.

Les prévisions de dépenses des villes centrales des RMR en 1998

- Les villes centrales des RMR prévoyaient dépenser 76 M$ en 1998 pour la culture. Cela représente une dépense de 53,00 $ per capita, ce qui est 14,00 $ de plus que la moyenne des villes des RMR et 20,50 $ de plus que la moyenne des municipalités québécoises.

- La ville de Chicoutimi dépense beaucoup moins que les autres villes centrales, 38,50 $ per capita. Par ailleurs, la ville de Hull est celle qui dépense le plus pour la culture, avec ses 62,30 $ per capita.

- Ce sont les villes de Trois-Rivières (5,5 %), de Chicoutimi (4,9 %) et de Hull (4,6 %) qui affectent une plus grande part de leurs dépenses d'opérations à la culture. La ville de Sherbrooke, par contre, est celle où la culture occupe la place la plus réduite.

- Plus de la moitié des dépenses culturelles des villes centrales vont à la bibliothèque. La ville de Québec est celle qui y consacre la part la plus grande (61,5 %) et Trois-Rivières la plus petite (37,2 %).

- Les villes centrales prévoyaient dépenser, en moyenne, trois fois plus, per capita, pour les activités récréatives que pour les activités culturelles. La ville de Montréal dépasse cependant ce ratio; les dépenses récréatives équivalent 3.4 fois (ou 181,23 $) celles à la culture (53,43 $). C'est à Trois-Rivières et à Sherbrooke que l'écart entre les dépenses culturelles et les dépenses récréatives est le plus faible. La ville de Trois-Rivières prévoyait dépenser 48,58 $ per capita pour la culture en 1998 et 58,64 $ pour les activités récréatives; pour sa part, la ville de Sherbrooke entendait dépenser 48,43 $ et 70,30 $ pour les mêmes postes respectifs.

Tableau 6 – Prévisions de dépenses culturelles des villes centrales en 1998

Villes centrales des régions métropolitaines de recensement	Prévisions des dépenses culturelles (000 $)	Per capita, dépenses culturelles ($)	Dépenses culturelles / Dépenses opérations (%)	Dépenses bibliothèques / Dépenses culturelles (%)	Per capita, dépenses récréatives ($)
Chicoutimi	2 428,0	38,50	4,9	45,7	90,37
Québec	9 331,1	55,79	3,8	61,5	123,95
Sherbrooke	3 718,5	48,43	2,5	51,8	70,30
Trois-Rivières	2 352,3	48,58	5,5	37,2	58,64
Montréal	54 308,5	53,43	3,6	56,0	181,23
Hull	3 882,5	62,30	4,6	53,0	110,31
TOTAL	**76 021,8**	**53,00**	**3,6**	**55,4**	**157,39**

Source : Compilation spéciale à partir du fichier des dépenses du MAM, 1998. MCC, DRS.

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

Micromedia
ProQuest

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

LES DÉPENSES PUBLIQUES POUR LA CULTURE DANS DIFFÉRENTS PAYS

ANNE GAUTHIER

D'entrée de jeu, il est important d'établir les limites reliées aux comparaisons internationales en matière de culture et de communications, car les difficultés rencontrées sont considérables et inévitables. Contrairement à d'autres secteurs d'activité, aucun organisme international n'a le mandat de préparer des séries comparables – i.e. suivant les mêmes règles statistiques et décrivant des univers similaires – entre les pays. De plus, « les données habituellement disponibles dans le domaine des arts et de la culture ne sont pas satisfaisantes (dans de nombreux pays d'Europe occidentale) »[1] , même si l'on dispose de meilleures statistiques depuis une quinzaine d'années.

Chaque chercheur doit donc reprendre les publications nationales et en tirer le meilleur parti. Ainsi, pour dresser le portrait comparable du Québec, il faut disposer de suffisamment d'informations pour pouvoir calculer des équivalents; or, cette information est fragmentaire, en plus d'être difficile et longue à obtenir. La présence de données, qui nous semblaient relativement fiables et détaillées, a été un critère décisif dans le choix des pays.

Malgré les efforts qui ont été faits, on ne pourra pas considérer les données qui suivent comme des mesures précises des écarts entre les différents pays, d'autant plus qu'elles se rapportent à des années différentes. Elles sont plutôt de simples indications d'ordre de grandeur et surtout une invitation à juger d'un œil critique l'information statistique et, pourquoi pas, le rôle de l'État, les différentes formes de financement et même l'expression diversifiée de la culture.

Sources :

Québec et Canada : Statistique Canada. *Dépenses publiques au titre de la culture*, catalogue no 87-F0001XPB et ministère de la Culture et des Communications. 1996-1997. Statistique Canada. *Annuaire du Canada* 1999, catalogue no 11-402-XPF.
France : Ministère de la Culture et de la Communication. *Chiffres Clés*, édition 1997, la Documentation française.
Allemagne, Pays Bas et Suède : ERIES-DAFSA. *Cultural Statistics in Europe, First Data*. Documentation française, 1996.
Pays-Bas : FEIST, Andy, FISHER, Rod, GORDON, Christopher, MORGAN, Charles, O'BRIEN, Jane. *International data on public spending on the arts in eleven countries*. Arts Council of England, Report Research no 13, mars 1998 et Central Bureau of Statistics, 1995, *Jaarboeck cultuur 1995*, La Hague.
Danemark : The Danish Ministry of Culture. *Cultural Profile. Danish Cultural Policy*, Charlotte Riberholdt Winther, id. Copenhagen, 1996. En excluant le sport et le financement public reliés aux loteries et aux licences pour la radio et la télévision.
Australie : Bureau of Statistics. *Cultural Spending in Australia in 1993-1994*, Australia. En excluant les dépenses au titre des réserves, des jardins botaniques et zoologiques. Les données australiennes excluent les écoles professionnelles en arts ainsi que les bibliothèques spécialisées et universitaires.
Autres : Annexe 1 Statistiques et indicateurs culturels en Europe ; étude prospective. *La culture au cœur. Contribution au débat sur la culture et le développement en Europe*, Éditions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, mars 1998, 423 p. UNESCO. *Annuaire statistique*, différentes années. OCDE. *Comptes nationaux*, 1998 et *Principaux indicateurs économiques*.

1 Annexe 1. Statistiques et indicateurs culturels en Europe : étude prospective. La culture au cœur. Contribution au débat sur la culture et le développement en Europe. Éditions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, mars 1998, p. 340.

LES DÉPENSES PUBLIQUES POUR LA CULTURE DANS DIFFÉRENTS PAYS

ANNE GAUTHIER

D'entrée de jeu, il est important d'établir les limites reliées aux comparaisons internationales en matière de culture et de communications, car les difficultés rencontrées sont considérables et inévitables. Contrairement à d'autres secteurs d'activité, aucun organisme international n'a le mandat de préparer des séries comparables – i.e. suivant les mêmes règles statistiques et décrivant des univers similaires – entre les pays. De plus, « les données habituellement disponibles dans le domaine des arts et de la culture ne sont pas satisfaisantes (dans de nombreux pays d'Europe occidentale) »[1] , même si l'on dispose de meilleures statistiques depuis une quinzaine d'années.

Chaque chercheur doit donc reprendre les publications nationales et en tirer le meilleur parti. Ainsi, pour dresser le portrait comparable du Québec, il faut disposer de suffisamment d'informations pour pouvoir calculer des équivalents; or, cette information est fragmentaire, en plus d'être difficile et longue à obtenir. La présence de données, qui nous semblaient relativement fiables et détaillées, a été un critère décisif dans le choix des pays.

Malgré les efforts qui ont été faits, on ne pourra pas considérer les données qui suivent comme des mesures précises des écarts entre les différents pays, d'autant plus qu'elles se rapportent à des années différentes. Elles sont plutôt de simples indications d'ordre de grandeur et surtout une invitation à juger d'un œil critique l'information statistique et, pourquoi pas, le rôle de l'État, les différentes formes de financement et même l'expression diversifiée de la culture.

Sources :

Québec et Canada : Statistique Canada. *Dépenses publiques au titre de la culture*, catalogue no 87-F0001XPB et ministère de la Culture et des Communications. 1996-1997. Statistique Canada. *Annuaire du Canada* 1999, catalogue no 11-402-XPF.
France : Ministère de la Culture et de la Communication. *Chiffres Clés*, édition 1997, la Documentation française.
Allemagne, Pays Bas et Suède : ERIES-DAFSA. *Cultural Statistics in Europe, First Data*. Documentation française, 1996.
Pays-Bas : FEIST, Andy, FISHER, Rod, GORDON, Christopher, MORGAN, Charles, O'BRIEN, Jane. *International data on public spending on the arts in eleven countries*. Arts Council of England, Report Research no 13, mars 1998 et Central Bureau of Statistics, 1995, *Jaarboeck cultuur 1995*, La Hague.
Danemark : The Danish Ministry of Culture. *Cultural Profile. Danish Cultural Policy*, Charlotte Riberholdt Winther, id. Copenhagen, 1996. En excluant le sport et le financement public reliés aux loteries et aux licences pour la radio et la télévision.
Australie : Bureau of Statistics. *Cultural Spending in Australia in 1993-1994*, Australia. En excluant les dépenses au titre des réserves, des jardins botaniques et zoologiques. Les données australiennes excluent les écoles professionnelles en arts ainsi que les bibliothèques spécialisées et universitaires.
Autres : Annexe 1 Statistiques et indicateurs culturels en Europe : étude prospective. *La culture au cœur. Contribution au débat sur la culture et le développement en Europe*, Éditions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, mars 1998, 423 p. UNESCO. *Annuaire statistique*, différentes années. OCDE. *Comptes nationaux*, 1998 et *Principaux indicateurs économiques*.

1 Annexe 1. Statistiques et indicateurs culturels en Europe : étude prospective. La culture au cœur. Contribution au débat sur la culture et le développement en Europe. Éditions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, mars 1998, p. 340.

Définitions

La culture

Dans cette section, les champs considérés comme culturels dans chaque pays correspondent généralement à ceux définis comme tels par Statistique Canada. Cela comprend : les bibliothèques (incluant les bibliothèques scolaires), les musées, les archives publiques, le patrimoine, l'enseignement des arts, l'édition, les arts de la scène, les arts visuels et les métiers d'art, le cinéma et la vidéo, la radiodiffusion et la télédiffusion, le disque et les activités multidisciplinaires.

Cependant, contrairement à Statistique Canada, les données québécoises et canadiennes qui figurent ici excluent les parcs nationaux et les réserves[2]. Nous avons exclu les jardins zoologiques dans les autres pays là où ils étaient identifiés, par exemple en Australie. Malheureusement, il n'a pas toujours été possible de vérifier la présence d'éléments non comparables dans les données étrangères, d'identifier leur part et donc, de les retirer dans les totaux. Les données danoises peuvent ainsi inclure les zoos et celles de l'Allemagne, les activités sportives et de plein air des associations locales.

Les dépenses publiques

Les dépenses présentées regroupent toutes les dépenses publiques encourues par les divers paliers administratifs, qu'il s'agisse de déboursés reliés au fonctionnement des organismes ou à l'investissement à plus long terme. Ces dépenses devraient être comptabilisées au lieu où elles s'effectuent afin d'éviter le double compte dans les cas – nombreux – où il y a des transferts entre les divers niveaux de gouvernement.

On doit distinguer ces dépenses des crédits adoptés en début d'année financière, car il s'agit des sommes réellement payées. On ne doit pas, non plus, les confondre avec les dépenses des ministères nationaux de la culture, car celles-ci ne représentent qu'une fraction de l'ensemble des dépenses publiques en matière de culture et de communications (exemple : en France, 19,6 % du total).

Règle générale, dans la plupart des pays présentés, les organisations dont les sources de revenus sont autonomes (via des loteries ou des redevances, plus fréquentes pour le financement de la radio et de la télévision) ne sont pas incluses. Il en est de même des dépenses indirectes, qui englobent les manques à gagner reliés à divers avantages fiscaux. Les modalités du financement propres à chaque pays et, parfois aussi, à des secteurs culturels et de communications peuvent ainsi influencer le portrait statistique.

Les parités de pouvoir d'achat (PPA)

Les parités de pouvoir d'achat sont des taux de conversion monétaire qui éliminent les différences de niveaux de prix entre les pays. Elles sont publiées par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et calculées sur la base de paniers de consommation comparables d'un pays à l'autre plutôt qu'à partir des taux de change des monnaies nationales. Cette méthode a l'avantage d'offrir une estimation reflétant mieux les écarts de coût de la vie dans les différents pays tout en évitant les variations importantes reliées aux mouvements volatils des taux de change.

Le niveau des dépenses publiques

Le montant des dépenses publiques per capita est un indicateur de l'effort financier collectif effectué en faveur de la culture et des communications. Les graphiques suivants montrent ces dépenses pour certains pays en excluant, puis en incluant les ressources dédiées à la radio et à la télévision. Les données reflètent la situation déclarée dans chaque pays pour des années diverses, allant de 1993-1994 à 1996-1997. On se rappellera que les dépenses culturelles de l'État ont généralement diminué ou, au mieux, elles sont demeurées inchangées à peu près partout dans le monde au cours de la dernière décennie.

[2] Il s'agit de la même définition que dans le texte précédent (C. Baillargeon : Les dépenses publiques au titre de la culture, 1992-1993 à 1996-1997), sauf qu'on a ajouté les bibliothèques scolaires.

Définitions

La culture

Dans cette section, les champs considérés comme culturels dans chaque pays correspondent généralement à ceux définis comme tels par Statistique Canada. Cela comprend : les bibliothèques (incluant les bibliothèques scolaires), les musées, les archives publiques, le patrimoine, l'enseignement des arts, l'édition, les arts de la scène, les arts visuels et les métiers d'art, le cinéma et la vidéo, la radiodiffusion et la télédiffusion, le disque et les activités multidisciplinaires.

Cependant, contrairement à Statistique Canada, les données québécoises et canadiennes qui figurent ici excluent les parcs nationaux et les réserves[2]. Nous avons exclu les jardins zoologiques dans les autres pays là où ils étaient identifiés, par exemple en Australie. Malheureusement, il n'a pas toujours été possible de vérifier la présence d'éléments non comparables dans les données étrangères, d'identifier leur part et donc, de les retirer dans les totaux. Les données danoises peuvent ainsi inclure les zoos et celles de l'Allemagne, les activités sportives et de plein air des associations locales.

Les dépenses publiques

Les dépenses présentées regroupent toutes les dépenses publiques encourues par les divers paliers administratifs, qu'il s'agisse de déboursés reliés au fonctionnement des organismes ou à l'investissement à plus long terme. Ces dépenses devraient être comptabilisées au lieu où elles s'effectuent afin d'éviter le double compte dans les cas – nombreux – où il y a des transferts entre les divers niveaux de gouvernement.

On doit distinguer ces dépenses des crédits adoptés en début d'année financière, car il s'agit des sommes réellement payées. On ne doit pas, non plus, les confondre avec les dépenses des ministères nationaux de la culture, car celles-ci ne représentent qu'une fraction de l'ensemble des dépenses publiques en matière de culture et de communications (exemple : en France, 19,6 % du total).

Règle générale, dans la plupart des pays présentés, les organisations dont les sources de revenus sont autonomes (via des loteries ou des redevances, plus fréquentes pour le financement de la radio et de la télévision) ne sont pas incluses. Il en est de même des dépenses indirectes, qui englobent les manques à gagner reliés à divers avantages fiscaux. Les modalités du financement propres à chaque pays et, parfois aussi, à des secteurs culturels et de communications peuvent ainsi influencer le portrait statistique.

Les parités de pouvoir d'achat (PPA)

Les parités de pouvoir d'achat sont des taux de conversion monétaire qui éliminent les différences de niveaux de prix entre les pays. Elles sont publiées par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et calculées sur la base de paniers de consommation comparables d'un pays à l'autre plutôt qu'à partir des taux de change des monnaies nationales. Cette méthode a l'avantage d'offrir une estimation reflétant mieux les écarts de coût de la vie dans les différents pays tout en évitant les variations importantes reliées aux mouvements volatils des taux de change.

Le niveau des dépenses publiques

Le montant des dépenses publiques per capita est un indicateur de l'effort financier collectif effectué en faveur de la culture et des communications. Les graphiques suivants montrent ces dépenses pour certains pays en excluant, puis en incluant les ressources dédiées à la radio et à la télévision. Les données reflètent la situation déclarée dans chaque pays pour des années diverses, allant de 1993-1994 à 1996-1997. On se rappellera que les dépenses culturelles de l'État ont généralement diminué ou, au mieux, elles sont demeurées inchangées à peu près partout dans le monde au cours de la dernière décennie.

[2] Il s'agit de la même définition que dans le texte précédent (C. Baillargeon : Les dépenses publiques au titre de la culture, 1992-1993 à 1996-1997), sauf qu'on a ajouté les bibliothèques scolaires.

Graphique VII – Dépenses per capita pour la culture et les communications, sans la radio et la télévision

Source : Compilation spéciale effectuée par le MCC, DRS.

On peut constater les grandes variations dans les dépenses culturelles publiques qui existent entre les pays. D'après les données recueillies et pour les pays considérés, la dépense moyenne va de 74 $ en Australie à plus du triple de ce montant soit 246 $ en France. On doit cependant noter que les données australiennes excluent les écoles professionnelles en arts ainsi que les bibliothèques spécialisées et universitaires.[3]

La France est, sans contredit, le pays où la dépense publique est la plus élevée relativement à sa population; elle est généralement reconnue comme tel en Europe[4]. La Suède (187 $) et le Danemark (170 $) suivent. Comparativement aux autres pays, la dépense québécoise per capita se place au quatrième rang avec un montant se situant juste sous la moyenne (133 $). Par contre, les bas niveaux de dépenses publiques des

[3] FEIST, A., FISHER, R., GORDON, C., MORGAN, C., O'BRIEN, J. *International data on public spending on the arts in eleven countries.* Arts Council of England, Report Research no 13, mars 1998, p. 14.

[4] L'étude du Arts Council of England diffère sur le sujet mais on semble n'y avoir comptabilisé que les dépenses du ministère de la Culture en omettant celles des autres ministères et organismes.

Pays-Bas et de l'Allemagne peuvent surprendre au premier coup d'œil, mais il existe dans ces pays une tradition bien établie de non-intervention de l'État.[5]

Graphique VIII – Dépenses publiques per capita pour la culture et les communications, incluant la radio et la télévision

Source : Compilation spéciale effectuée par le MCC, DRS.

Les dépenses publiques québécoises moyennes augmentent considérablement lorsque l'on ajoute la radio et la télévision, soit près de 75 $ de plus par personne. Comme nous n'avons pas la donnée correspondante pour la France et le Danemark, la dépense québécoise per capita devient celle qui est la plus élevée parmi les pays considérés.

La répartition des dépenses entre les paliers de gouvernement

La diversité des modèles de financement public de la culture est évidente dans le prochain graphique. Celui-ci nous montre le poids relatif de chaque palier de gouvernement dans différents pays dans l'ensemble des dépenses publiques culturelles. On y voit, en effet, la répartition des dépenses publiques entre, d'une part, les administrations publiques centrales ou fédérales, d'autre part, les provinces, les régions, les départements ou « lander » et, enfin, les municipalités ou les communes.

Le rôle des administrations centrales y figure comme fort variable; il ne faut pas oublier toutefois que l'on a exclu la radio et la télévision, qui relèvent fréquemment de ce palier de gouvernement. Ainsi, en Allemagne, seulement 7 % des dépenses culturelles

[5] Voir, entre autres, *La politique culturelle des Pays-Bas. Rapport du Groupe d'experts européens*, Conseil de l'Europe. 1994.

publiques proviendraient de l'administration centrale et en Australie, 27 %. La prépondérance de l'État central français est bien affirmée avec la moitié de l'ensemble des dépenses publiques.

Le pourcentage des dépenses publiques du gouvernement du Québec est le plus élevé parmi les cas considérés; ce taux serait plus grand encore si on avait incorporé les dépenses reliées à la défense de la langue française. En France, au Danemark, aux Pays-Bas et en Suède, la province, la région ou le département comptent très peu de déboursés pour la culture et les communications.

Le Québec figure aussi comme l'État où la part des dépenses publiques locales est la plus petite, soit environ le quart de l'ensemble. Comparativement, les gouvernements locaux de l'Allemagne et des Pays-Bas sont responsables d'environ 60 % des dépenses publiques culturelles.

Graphique IX – Répartition des dépenses publiques pour la culture, sans la radio et la télévision

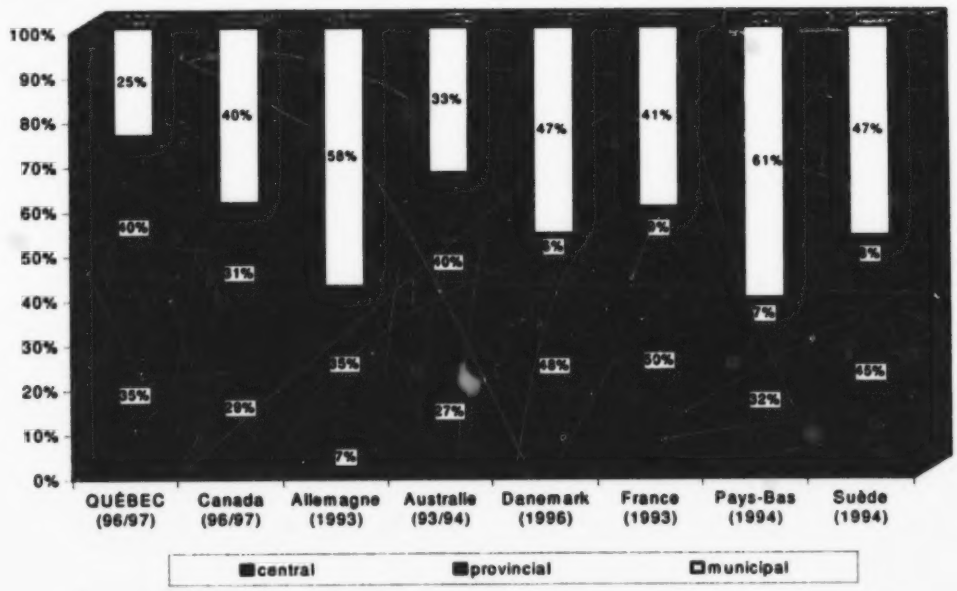

Source : Compilation spéciale effectuée par le MCC, DRS.

Le Québec et la France

Dans quels secteurs et pour quels motifs les gouvernements dépensent-ils en matière de culture? Pour répondre à ces questions, des statistiques plus détaillées étant nécessaires, nous avons dû nous limiter à la France, un pays avec lequel les échanges culturels sont fréquents et intenses. Pour ce faire, nous avons posé certaines hypothèses qui ont été validées avec des statisticiens français.

Dans le graphique qui suit, on peut constater que la France investit beaucoup plus à long terme, en général dans des infrastructures, que le Québec. Selon les données recueillies, la dépense d'investissement y atteint un niveau de 77 $ comparativement à 14 $ au Québec, soit 63 $ de plus par personne; les grands travaux français sont inclus. Par comparaison, les dépenses publiques de fonctionnement sont plus élevées, d'environ 50 $ par personne en France.

Graphique X – Dépenses culturelles publiques per capita pour le fonctionnement et l'investissement au Québec et en France

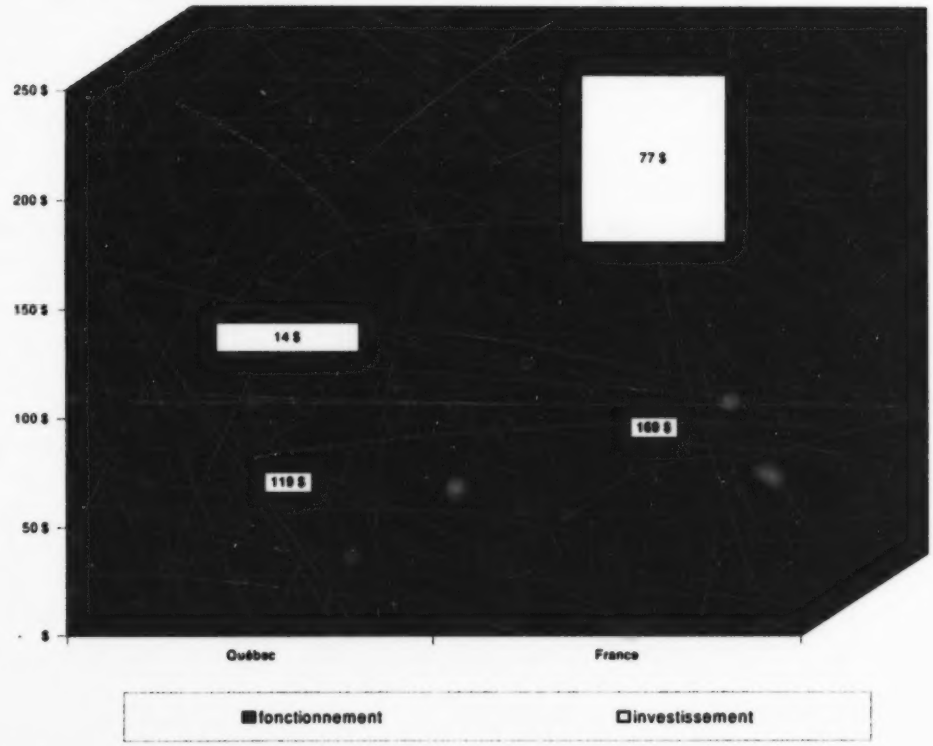

Source : Compilation spéciale effectuée par le MCC, DRS.

En posant certaines hypothèses[6], on peut préciser les écarts existant dans les dépenses publiques pour les divers domaines culturels. Ainsi, l'enseignement des arts paraît occuper en France une place beaucoup plus importante qu'au Québec (42 $ de plus per capita). Il en est de même de la catégorie « autres » (35 $ de plus per capita) dont une bonne partie est consacrée aux activités d'animation tels la sensibilisation à la culture, le soutien aux pratiques amateurs et les aides aux organismes culturels et aux associations. Enfin, les arts de la scène comptent pour une dépense moyenne d'environ 30 $ de plus per capita, ce qui est une différence substantielle. Les autres domaines

[6] On a ainsi réparti des dépenses administratives au prorata de chaque domaine, on a supposé que les dépenses de la ville de Paris sont ventilées comme celles des autres villes françaises et que le budget du ministère de la Culture et de la Communication se distribue comme pour l'année 1994.

d'intervention présentent une dépense relative se rapprochant un peu plus l'une de l'autre et paraît même parfois supérieure au Québec. Il en est ainsi de l'aide au cinéma et à l'audiovisuel dont il est vrai, toutefois, qu'autant en France qu'au Québec, le financement public prend des formes qui ne font pas partie de l'univers représenté dans ces statistiques, qu'il s'agisse de crédits d'impôt, de redevances ou de fonds spéciaux.

Tableau 7 – Répartition des dépenses publiques pour la culture au Québec et en France

SECTEURS CULTURELS	QUÉBEC EN 1996-1997		FRANCE EN 1993	
	TOTAL (000 $)	PER CAPITA	TOTAL (000 000$)	PER CAPITA
Bibliothèques	264 212	36,00	1 797	31,00
Musées et arts plastiques	161 930	22,00	1 410	25,00
Patrimoine et archives	97 941	13,00	1 465	25,00
Enseignement des arts	23 091	3,00	2 606	45,00
Édition	30 022	4,00	641	11,00
Arts de la scène	93 405	13,00	2 560	45,00
Cinéma et audiovisuel	177 959	24,00	650	11,00
Autres	135 555	18,00	3 042	53,00
dont animation			1 599	8,00
Total (sans RTV)	984 115	133,20	14 171	246,00

Source : Compilation spéciale effectuée par le MCC, DRS.

Annexe – Tableaux statistiques

DÉPENSES PUBLIQUES TOTALES ET PER CAPITA POUR LA CULTURE EN MONNAIES NATIONALES ET $ PPA, SANS RADIO ET TÉLÉVISION DIFFÉRENTS PAYS ET ANNÉES

PAYS	NIVEAU DE DÉPENSE		POPULATION	PER CAPITA
	000 000.	$000 000 PPA	000 000	$ PPA
QUÉBEC (96-97)	984 $	984	7,4	133
CANADA (96-97)	3 646 $	3 646	30,0	122
ALLEMAGNE (1993)	16 395 DM	9 837	80,9	122
AUSTRALIE (93-94)	$1 405	1 312	17,6	74
DANEMARK (1996)	KR 6 428	889	5,2	170
FRANCE (1993)	73 900 F	14 173	57,5	246
PAYS-BAS (1994)	FL 2 838	1 673	15,4	109
SUÈDE (1994)	12 960 KR	1 636	8,7	187

DÉPENSES PUBLIQUES TOTALES ET PER CAPITA POUR LA CULTURE EN MONNAIES NATIONALES ET $ PPA, AVEC RADIO ET TÉLÉVISION DIFFÉRENTS PAYS ET ANNÉES

PAYS	NIVEAU DE DÉPENSE		POPULATION	PER CAPITA
	000 000.	$000 000 PPA	000 000	$ PPA
QUÉBEC (96-97)	1 533 $	1 533	7,4	207
CANADA (96-97)	5 299 $	5 299	30,0	177
ALLEMAGNE (1993)	17 220 DM	10 332	80,9	128
AUSTRALIE (93-94)	$2 186	2 040	17,6	116
PAYS-BAS (1994)	FL 2 880	1 698	15,4	110
SUÈDE (1994)	13 083 KR	1 652	8,7	189